

**COMITE SYNDICAL DU 08 MARS 2016**

**SEANCE DE 15H00**

*USINE DES EAUX, 7 rue Jean Macé aux PONTS DE CE*

## ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 mars 2015.
- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du compte administratif 2015 – *délibération*.
- Approbation du compte de gestion 2015 – *délibération*.
- Débat d'orientation budgétaire 2016 – *délibération*.
- Questions diverses.





# Réseau Loire Alerte

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 MARS 2015

Le 26 mars 2015, le Comité Syndical s'est réuni sous la présidence de Monsieur Laurent DAMOUR, à l'usine de production d'eau potable d'Angers Loire Métropole aux Ponts-de-Cé.

.....  
**Séance de 15 heures**  
.....

Présents :

- Monsieur DAMOUR	CA d'Angers Loire Métropole
- Monsieur BIGOT	CA d'Angers Loire Métropole
- Madame PERNOT	CU Nantes Métropole
- Monsieur CHUPIN	SIAEP de la Bohalle/la Daguenière
- Monsieur COUVREUX	SIAEP de la Bohalle/la Daguenière
- Monsieur RIGAULT	SIAEP de la Région de Coutures
- Madame VAN BOTHMER	SIAEP de la Région de Coutures
- Monsieur THARREAU	SIAEP du Layon
- Monsieur MAINGUY	SIDAEP des Mauges et de la Gâtine
- Monsieur BERTRAND	SIDAEP des Mauges et de la Gâtine
- Monsieur PERSIN	SMAEP de Montsoreau-Candes
- Monsieur NIVELLE	SIAEP de St Clément des Levées/ St Martin de la Place
- Monsieur BOURRE	SAEP Vignoble Grandlieu
- Monsieur FOUCHER	SIAEP de la Région d'Ancenis
- Monsieur BORE	SIAEP de la Région d'Ancenis

Excusés :

- Messieurs FONTENEAU et TERRIEN	SIAEP de la Région d'Ancenis
- Monsieur RICHOU et Madame MAILLET	CA d'Angers Loire Métropole
- Messieurs BLINEAU, COUTURIER et BAINVEL	CU Nantes Métropole
- Messieurs CESBRON, BRISSON et COUSIN	SIAEP Vignoble Grandlieu
- Messieurs BOUFFANDEAU et DAVY	Commune de Chalonnes-sur-Loire
- Monsieur FRAPPREAU	SIAEP du Layon
- Messieurs AUBINEAU et MAUPPIN	SIAEP des Mauges et de la Gâtine
- Monsieur TALLUAU	SMAEP de Montsoreau-Candes
- Messieurs SIBILEAU et CONDEMINE	CA de Saumur-Loire-Développement
- Messieurs JOLIVET et THIBAUT	Commune de Saint Florent le Vieil
- Messieurs FROGER et BELOUIN	SIAEP de Loire Béconnais
- Madame DEVAUX	SIAEP de St Clément des Levées/ St Martin de la Place

Auditeurs :

- Monsieur AGENEAU
- Monsieur DESPRETZ
- Monsieur PINSARD
- Monsieur CHEVE

CU Nantes Métropole  
Directeur Eau et Assainissement – CA d'Angers Loire Métropole  
Directeur Technique Eau et Assainissement – CA d'Angers Loire Métropole  
Responsable usine des eaux des Ponts-de-Cé- CA d'Angers Loire Métropole

Auditeur excusé :

Néant.

\* \* \*

**Monsieur le Président** accueille les membres du Syndicat au sein de l'usine de production d'eau potable d'Angers Loire Métropole en leur souhaitant la bienvenue.

La séance débute à 15 h 00, sous la Présidence de **M. Laurent DAMOUR**.

\* \* \*

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2014**

**M. Laurent DAMOUR** demande si quelqu'un a des observations à apporter.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

**M. Claude RIGAULT** se propose pour être secrétaire de séance.

**M. Laurent DAMOUR** propose la nomination de **M. Claude RIGAULT**, comme secrétaire de séance, qui est acceptée.

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

**M. Laurent DAMOUR**, Président, quitte la salle pour la délibération.

**Mme Mireille PERNOT**, Vice-Présidente, présente le compte administratif 2014. Elle demande s'il y a des remarques.

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

**M. Laurent DAMOUR** rejoint la salle.

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014**

M. le Président expose, après vérification de la prise en compte par le receveur de tous les titres de recettes et tous les mandats de paiement, que la totalité des opérations est régulière et propose d'approuver le compte de gestion 2014.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

## DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2015

Présentation du DOB par **M. Laurent DAMOUR**.

Il est proposé, sur l'année 2015, le maintien du taux de prélèvement à 1€ par 1000 m<sup>3</sup>. Cette proposition conduira à diminuer le montant du résultat du syndicat. Il conviendra, lors des prochains exercices budgétaires, d'examiner une redéfinition de ce taux. Au vu des chiffres actuellement connus, ce taux devrait s'établir aux environs de 1,30€ pour 1000 m<sup>3</sup> afin d'équilibrer dépenses et recettes.

M. Laurent DAMOUR demande s'il y a des remarques sur ce débat d'orientation budgétaire.

## QUESTIONS DIVERSES

### Contrat SAUR / Hydratec :

Le contrat avec la SAUR et Hydratec arrivera à échéance en 2016. **M. Olivier DESPRETZ** informe qu'il va falloir rapidement se positionner afin d'organiser une Commission d'Appel d'Offres (CAO). A ce titre, il demande, de manière informelle, s'il y a des volontaires.

Désignation de titulaires : Gérard THARREAU, Daniel BOURRE et Gildas MAINGUY.

Désignation de suppléants : Camille CHUPIN, Pascal BERTRAND, Laurent NIVELLE.

### Baisse des consommations par ménage :

Plusieurs membres du Syndicat échangent sur la baisse des consommations domestiques qu'ils constatent au sein de leur organisation.

**M. Olivier DESPRETZ** informe, qu'au niveau national, cette baisse est générale. Il indique que pour Angers Loire Métropole, elle est de l'ordre de 16%, en prenant 2006 comme année de référence.

**Mme Mireille PERNOT** précise que la tendance est identique pour Nantes Métropole.

**M. Laurent DAMOUR** indique que la consommation moyenne des ménages est passée de 120 m<sup>3</sup> à 105 m<sup>3</sup> environ.

**M. André PINSARD** précise tout de même que les recettes du syndicat sont globalement stables sur les trois dernières années, à 1000€ près.

### Alertes :

**Mme Mireille PERNOT** indique qu'elle ne reçoit pas les alertes sur sa messagerie.

M. André PINSARD s'engage à ce que la situation soit remontée au gestionnaire pour prise en compte.

### Réunions Réseau Loire Alerte :

**M. Laurent DAMOUR** émet le vœu qu'un thème précis soit spécifié à chaque réunion annuelle du Syndicat.

.....  
*Seance de 15 heures 30*  
.....

## DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

**M. Claude RIGAULT** se propose pour être secrétaire de séance.

## BUDGET PRIMITIF 2015

**M. Laurent DAMOUR** présente le budget primitif, en donnant des explications sur certaines lignes.

**M. Etienne FOUCHER** demande à connaître les raisons qui expliquent les écarts de montants entre les budgets 2014 et 2015.

**M. André PINSARD** rappelle que le budget 2014 incluait des prestations spécifiques prévues dans le cadre du marché, comme la modélisation de l'estuaire de la Loire ou le traçage dans la partie aval du fleuve pour caler et valider le modèle hydraulique de propagation des pollutions. Le budget 2015 ne comprend que la par annuelle de suivi du réseau Loire Alerte.

**M. Laurent DAMOUR** propose l'adoption du budget primitif du syndicat.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Les participants signalent leur satisfaction globale quant au fonctionnement de la cellule Loire Alerte.

Certains demandent à ce que soit précisé le contexte du traçage d'avril 2014.

M. André PINSARD indique que ce traçage avait un double objectif pour la cellule Loire Alerte :

- Tester les échanges d'informations entre les différents intervenants dans la structure d'alerte lorsqu'un évènement intervient en limite de département,
- Valider les hypothèses prises en compte dans le modèle de simulation de propagation d'une pollution, en les comparant aux observations faites sur le terrain.

Le traçage a été mis à profit par les cellules des préfectures pour simuler un exercice de pollution.

### **Thématique à aborder lors de la prochaine rencontre :**

**M. Olivier DESPRETZ** propose de se réunir en début d'année 2016 afin d'échanger sur le cahier des charges à réaliser dans le cadre de la CAO pour le renouvellement de prestataire.

Cette rencontre serait l'occasion de lancer la procédure d'appel d'offres par une délibération.

### **Rôle du syndicat Loire Alerte en gestion de crise :**

**M. André PINSARD** rappelle la mission du Syndicat Loire Alerte. Il est à l'écoute de la vie du fleuve, en lien avec les services de l'Etat. Le Syndicat doit servir de relais, aider à la quantification et à la caractérisation du phénomène avec les spécialistes de l'eau potable, avertir les différentes structures, informer les membres des évolutions.

Le Syndicat Loire Alerte a également une mission d'appui aux collectivités (taux de traitement, renforcement de traitement, etc.).

### **Loi NOTRe :**

La suppression programmée des syndicats est évoquée. L'Etat pousse au regroupement des différentes structures. À priori, ne seraient concernés que les syndicats dont le périmètre serait entièrement compris à l'intérieur d'un EPCI à fiscalité propre plus vaste.

A l'épuisement des questions, **M. Laurent DAMOUR**, Président, lève la séance à 16 heures 00.

Le Président,

**Laurent DAMOUR**

**COMITE SYNDICAL**

**Séance du Séance du 08 mars 2016**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

M. \_\_\_\_\_, expose :

Les éléments constitutifs du compte administratif concernant l'exercice 2015, font ressortir les éléments comme suit :

- résultats :

• Dépenses de fonctionnement :	73 611,71 €
• Recettes de fonctionnement :	101 184,64 €
• Résultat de l'exercice :	+ 27 572,93 €
• Résultat cumulé :	+ 207 064,64 €

Je vous propose,

**DELIBERE**

1. d'approuver le compte administratif 2015,
2. de décider de l'affectation de la totalité du résultat (207 064,64 €) en report à nouveau à la section de fonctionnement du Budget Primitif 2016.

## COMITE SYNDICAL

Séance du Séance du 08 mars 2016

### COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – Présentation synthétique

#### DEPENSES

Article	Libellé	Prévisions	Réalisations
6064	Fournitures de bureau	500,00 €	00,00 €
611	Exploitation de la Cellule Alerte	165 000,00 €	73 411,02 €
616	Primes d'assurance	5 000,00 €	0,00 €
6226	Honoraires	500,00 €	0,00 €
6231	Annonces et insertions	0,00 €	0,00 €
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00 €	0,00 €
6238	Impressions et divers	500,00 €	0,00 €
6261	Frais d'affranchissement	500,00 €	200,69 €
6251	Frais de déplacements	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>		<b>173 000,00 €</b>	<b>73 611,71 €</b>

#### RECETTES

Article	Libellé	Prévisions	Réalisations
74741	Participations	100 000,00 €	101 184,64 €
74781	Subventions agence de l'Eau	0,00 €	0,00 €
74782	Subventions autres organismes	0,00 €	0,00 €
002	Résultat reporté	179 491,71 €	0,00 €
<b>Total</b>		<b>279 491,71 €</b>	<b>101 184,64 €</b>

**RESULTAT 2015**

**+ 27 572,93 €**

**RESULTAT CUMULE**

**+ 207 064,64 €**

**COMITE SYNDICAL**

**Séance du 08 mars 2016**

**COMPTE DE GESTION 2015**

M. Laurent DAMOUR, Président, expose :

Après s'être assuré que le receveur a pris en compte tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiements ordonnancés par notre syndicat et qu'il a procédé à toutes les opérations qui lui ont été prescrites.

Considérant la régularité des opérations, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Je vous propose,

**DELIBERE**

1. d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2015.



## COMITE SYNDICAL

Séance du 08 mars 2016

### DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

M. Laurent DAMOUR, Président, expose :

En recettes, il est proposé de reconduire pour 2016 le prélèvement de 1.00 € par tranche de 1 000 m<sup>3</sup> d'eau pris en Loire (sur la base des prélèvements de 2014) décidé en 2012 (ce qui constituait alors une baisse de 0.50€).

Cette participation conduit à une recette globale d'environ 100 000 € pour 2016. Ces recettes restent au niveau de celles réalisées sur l'exercice 2015.

Les dépenses récurrentes du syndicat relèvent essentiellement du fonctionnement de la Cellule Alerte. Il vous est proposé d'inscrire sur cette ligne 110 000 € sur le budget 2016, correspondant au paiement du solde des prestations de l'année 2015 et des factures attendues en 2016. Il est par ailleurs intégrée une provision de 10 000 € afin de faire face à d'éventuelles gestions de crise.

Les autres charges de fonctionnement fixées pour 2016 sont modestes et destinées à assurer le financement des besoins administratifs et autres frais liés à l'activité du Syndicat.

Le projet de budget primitif s'équilibre comme suit en recettes et dépenses :

<b><u>DEPENSES :</u></b>	<b>Rappel BP 15</b>	<b>PROPO BP 16</b>
• 6064 Fournitures de bureau	500 €	500 €
• 611 Exploitation de la Cellule Alerte + actions de développement	165 000 €	110 000 €
• 6132 Location de salle	0 €	0 €
• 616 Primes d'assurance	5 000 €	5 000 €
• 617 Etudes	0 €	0 €
• 6231 Annonces et insertions	0 €	2 000 €
• 6226 Honoraires	500 €	500 €
• 6232 Fêtes et cérémonies	1 000 €	1 000 €
• 6238 Impressions et divers	500 €	500 €
• 6261 Frais d'affranchissement	500 €	500 €
• 6531 Indemnités Président et Vice-Président	0 €	0 €
• 668 Frais financiers	0 €	0 €
• 6251 Frais de déplacements	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>173 000 €</b>	<b>120 000€</b>
<b><u>RECETTES :</u></b>	<b>Rappel BP 15</b>	<b>PROPO BP 16</b>
• 74741 Participations	100 000.00 €	100 000.00 €
• 74781 Subventions agence de l'Eau	0.00 €	0.00 €
• 74782 Subventions autres organismes	0.00 €	0.00 €
• 002 Résultat reporté	179 491.71 €	207 064.64 €
<b>TOTAL</b>	<b>279 491.71 €</b>	<b>307 064.64€</b>

Je vous propose,

**DELIBERE**

1. de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires.